



Déclaration liminaire CHSCT du 11 octobre 2021

La CGT estime que la période, déjà anxiogène, ne doit pas être consacrée au démantèlement de la DGFIP, aussi elle exige l'arrêt de toutes les réformes et restructurations en cours. Pour la CGT, l'urgence aujourd'hui est bien la protection des agents et non la mise en œuvre du NRP. Nous rappelons, une fois encore, notre attachement au réseau de proximité et au bien être des agents.

Pour la CGT , la priorité de toutes et tous est et reste la sécurité des agents des finances.

Suite à l'annonce violente de la fermeture du CEC et du STC au 01/09/2023 et aux annonces non moins violentes attendues dans la prochaine phase du NRP, la CGT demande que soit présenté dans cette instance le protocole de suivi personnalisé des agents concernés par des risques psychosociaux (s'il est mis en place).

Nous rappelons également que nous ne voulons plus que les instances soient de simples chambres d'enregistrement de vos décisions mais de véritables lieux de dialogue. Nous ne sommes pas là pour simplement donné un avis à des propositions que les Directions font.

Nous vous rappelons que les CHSCT ne sont pas encore supprimés, et les mandatés CGT Finances 94 iront au bout de leur mandat, dans l'intérêt des agents. En effet, lorsqu'il ne s'agit pas uniquement d'entériner juridiquement par une instance des projets politiques mortifères pour la DGFIP et ses agents, la CGT participe alors au dialogue social. La CGT se montre déterminée à la défense des intérêts collectifs et individuels des agents et des services publics.

COMPTE-RENDU DU CHSCT DU 11/10/2021 Re-convocation suite au boycott intersyndical du CHSCT du 23/09/2021

1° APPROBATION DES PV DES SÉANCES PLÉNIÈRES DES 16/09/2020, 02/11/2020 et 03/12/2020

Approbation des PV par la CGT, FO et solidaires après sous réserve des corrections suivantes : Julien MIRC n'est pas noté en qualité d'expert pour FO pour les 3 séances. Concernant la séance du 02/11/2020 : la qualité d'Odile GAUDOT n'est pas précisé (suppléante pour la CGT).

2° PRÉSENTATION DU DUERP ET VALIDATION DU PAP DE LA DDFIP (pour avis)

M. RAYNAL, assistant de prévention, nous présente la campagne DUERP / PAP. Le calendrier a été aménagé en raison de la crise sanitaire. Le DUERP a été mis en place par un recensement des risques auprès des agents. Deux groupes

de travail ont été organisés le 22/06 et le 31/08.

810 risques ont été recensés. Les plus nombreux concernent le risque covid, les risques psychosociaux et le manque d'hygiène, le télétravail.

Pour la propreté des locaux, la direction va sensibiliser les chefs de services afin qu'ils procèdent à des contrôles qualités des tâches réalisées par l'entreprise extérieure.

La CGT Finances 94 a rappelé que l'année dernière, le CHSCT a accepté de financer les fenêtres pastillées rouge (réparations urgentes) de la DDFIP de CRÉTEIL à condition que la DDFIP prenne en charge sur son budget la réparation des autres fenêtres en 2021. Or, dans le DUERP / PAP, la réparation des fenêtres apparaît toujours. Nous avons donc demandé, pour la énième fois, que nous soit fourni un état des lieux des fenêtres qui restent à réparer.

À la CGT, nous ne pouvons que déplorer que le DUERP et le PAP (Plan Annuel de Prévention) de 2021 ne soient examinés qu'en fin d'année.

Pour la CGT Finances 94 « si le DUERP et le PAP sont primordiaux, nous n'avons ni les moyens humains ni les moyens financiers pour résoudre les risques et les prévenir. Nous nous sommes donc abstenus de donner notre avis ».

3° PROPOSITION D'ACTIONS A FINANCER EN 2021 (pour avis)

Nous avons voté pour les actions suivantes :

- Pour la DNID : acquisition d'une fontaine à eau
- Pour les douanes : acquisition de gants en Kevlar et de 3 sorbonnes (utilisés par les agents douaniers pour éviter des contaminations lors de la manipulation de substances volatiles)
- Pour la DDFIP :
 - acquisition de bracelets de sécurité pour les gardiens ainsi que l'abonnement annuel de connexion (l'administration doit vérifier la possibilité de déclenchement du bracelet si les gardiens sont inconscients),
 - la réfection des volets à CHAMPIGNY (sous réserve que les travaux puissent être réalisés dans les délais),
 - la pose de films au guichet d'ORLY,
 - la pose de stores dans l'espace convivialité du site d'ORLY,
 - la pose de film chrome au 6^e étage à CRETEIL.

Certaines actions n'ont pas pu être validées cette année en raison du délai trop court pour la réalisation des travaux par rapport à la validation du budget dans CHORUS comme l'automatisation du portail du site de NOGENT.

Bien évidemment, si certaines actions n'ont pas pu être financées dans les délais, c'est de la faute des syndicats qui ont boycotté la séance du 23 septembre dernier en intersyndicale.

Que de mauvaise foi de la part de l'administration qui ne se remet jamais en cause !

À la CGT Finances 94, nous avons rappelé une nouvelle fois que nous n'avons toujours pas de réponses à nos demandes de devis, malgré une relance du secrétaire du CHSCT du 28 septembre 2021 (par exemple l'automatisation des robinets, eau chaude dans les sanitaires)

La CGT rappelle encore et toujours que pour faire que le CHSCT ne soit pas qu'une chambre d'enregistrement, nos demandes de devis devraient être à minima honorées. C'est ensuite en instance qu'ils pourront ou pas être validés.

4° POINT D'ÉTAPE DES MESURES RELATIVES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE (pour information)

Il nous est fait un point sur la gestion et le retour dans les services des agents vulnérables placés en ASA 5 jours ou télétravail 5 jours.

Lorsque le médecin valide la possibilité du retour en présentiel, il faut prendre des précautions pour ces personnes. Les chefs de services doivent recevoir l'agent afin de discuter avec lui de son retour, lui exposer les évolutions de l'activité pendant son absence puis refaire le point après quelques jours après son retour. Le bureau de l'agent doit également être désinfecté avant son retour.

Pour les oraux de concours, le présentiel redevient la règle sauf cas particuliers (candidats d'outre-mer, agents vulnérables).

5° QUESTIONS DIVERSES

- Pour les douanes, un point sera fait avec la poste concernant le contrat de dépôt du numéraire, qui n'est pas respecté.
- Les fiches de signalement des agents des douanes seront présentées prochainement au CHSCT.
- Le revêtement anti-glisse sur le carrelage dans les toilettes et lavabos aux douanes nécessite le passage d'une machine pour nettoyer (pas de serpillière). Il a été demandé à la société de nettoyage à ce que la machine passe plus souvent qu'une fois tous les 15 jours.
- Les cartons de recyclage des masques sur CRÉTEIL ne sont pas censés être grand ouvert. La DBLI passera régulièrement (sur CRÉTEIL) pour vérifier s'il faut les vider.
- Nous avons demandé à la Direction d'être attentive à la situation d'IVry